

Individualiser un parcours de développement des compétences

RS7211 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44586, 44517, 44540, 44590
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/07/2025
Date d'échéance	18/07/2028

Certificateur(s)

INSTITUT AGRO DIJON - CAMPUS DE DIJON · SIRET : 13002622200104

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Au Ministère en charge de l'Agriculture, un nombre important de certifications auxquelles on peut accéder par la voie de la formation continue ou par la voie de l'apprentissage sont structurées en Unités Capitalisables (UC) : les diplômes du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole, Brevet Professionnel Agricole et du Brevet

Professionnel et les titres professionnels que sont les certificats de spécialisation.

Dans un contexte de mutations économiques, technologiques et sociales profondes, la formation professionnelle est appelée à se transformer pour mieux répondre aux besoins des individus et des entreprises. L'un des leviers majeurs de cette transformation est l'individualisation des parcours de formation qui

visent à rendre la formation continue plus flexible, accessible et adaptée aux réalités du marché du travail, offrant ainsi à chacun les moyens de se former tout au long de la vie selon son propre rythme et ses objectifs professionnels...

Le

formateur devient concepteur et accompagnateur de parcours. Il est amené à construire une relation pédagogique personnalisée, à ajuster ses pratiques en fonction de l'évolution des besoins des apprenants, et à mobiliser une variété de modalités pédagogiques (présentiel, distanciel, tutorat, accompagnement sur le lieu de travail, etc.).

Il s'agit donc pour les formateurs avec des missions de coordination de parcours, d'ingénierie, ... de développer des compétences complémentaires à leur métier en matière de positionnement, d'ingénierie de parcours et de posture professionnelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Conduire un entretien de positionnement avant le démarrage d'un parcours de formation dans un cadre respectant les principes d'accessibilité, afin d'engager le demandeur de formation dans le développement de ses compétences

Elaborer, à partir de l'entretien de positionnement et avec le demandeur de formation, un parcours de développement des compétences optimal tenant compte d'éventuels besoins particuliers ou de situations de handicap, formalisé par un Plan Individuel de Formation (PIF), pour atteindre l'objectif fixé

Conduire un entretien de régulation en cours de formation dans un cadre respectant les principes d'accessibilité, afin d'accompagner la réalisation du parcours et prévenir les abandons, ruptures ou difficultés

Ajuster le parcours individuel à partir des entretiens de régulation en cours de formation, afin de l'adapter à la progression de l'apprenti/stagiaire ou de prendre en compte une situation spécifique ou une demande de développement de compétences complémentaires

Voies d'accès

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Être Formateur en activité dans un centre de formation professionnelle avec des missions de coordination, d'ingénierie ...et être en charge de la conception et du suivi de de parcours individualisé de formation à destination d'apprentis et de stagiaires

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury de certification est composé de 4 membres actifs dont 3 externes à la structure

:

Un président, directeur de la mission d'appui à l'Institut Agro ou son représentant, fonctionnaire de catégorie A et un président adjoint qui le supplée en cas d'indisponibilité, agent d'Eduter ingénierie, fonctionnaire de catégorie A.

Des membres représentants de 3 collèges :

- - Collège « administration des UC » : 1 membre, chargé de FPCA Autorité Académique – Directeur de centre de formation agricole en charge du pilotage et de l'encadrement régalié et opérationnel des diplômés en UC
- - Collège « professionnel » : 1 membre, coordonnateur en centre de formation professionnelle / chargés d'ingénierie/formateur en charge du pilotage des évaluations certificatives au sein de centres de formation agricole
- - Collège « expert » : 1 membre, Enseignant chercheur spécialiste de la didactique professionnelle

Base légale

Date de décision	18/07/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/07/2028
Date de dernière délivrance possible	18/01/2029

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Cap'U.C, une certification à vivre ! - Eduter

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7211/>